

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 11 décembre 2020

6^{ème} Commission
N° CP-2020-12-6-4

Service instructeur

DEVI - Service Eau, Epuration et Equipements
ruraux

Service consulté

**DÉSIGNATION DE CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX COMME
REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT AU SEIN DE SYNDICATS MIXTES DE
RIVIÈRES**

Résumé : Il vous est proposé de désigner des conseillers départementaux titulaires et suppléants représentant le Département au sein de certains syndicats mixtes de rivières et à Rivières de Haute Alsace afin de remplacer MM. HABIG et ADRIAN qui n'y siègent plus comme tels. Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la 6^{ème} Commission réunie le 4 décembre 2020.

Dans le cadre de l'installation des Comités des syndicats mixtes de rivières, il convient de redésigner des Conseillers départementaux titulaires ou suppléants au sein de certaines de ces structures, afin de remplacer M. Michel HABIG, M. Lucien MULLER et M. Daniel ADRIAN qui y siègent désormais en tant que représentants de leurs communes ou d'autres collectivités.

Il vous est donc proposé de désigner :

- Mme Lara MILLION comme titulaire pour remplacer M. Michel HABIG et M. Philippe TRIMAILLE comme suppléant pour remplacer Mme Lara MILLION, au sein :
 - de Rivières de Haute Alsace,

- Mme Betty MULLER comme titulaire pour remplacer M. Michel HABIG au sein :
 - du Syndicat mixte de l'Ill,
 - et du Syndicat mixte de la Thur aval,

- Mme Monique MARTIN comme titulaire pour remplacer M. Lucien MULLER au sein :
 - du Syndicat mixte de la Lauch,
- Mme Bernadette GROFF comme titulaire pour remplacer M. Daniel ADRIAN, au sein :
 - du Syndicat mixte des cours d'eau du Sundgau oriental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT
Remy WITH